

E. Evaluation des dépenses fiscales spécifiques

1. Estimations relatives à la taxe sur la valeur ajoutée

a. Estimation des dépenses fiscales liées aux exonérations

Tableau (31) : Estimation des dépenses fiscales liées aux exonérations.

En millions de Dirhams

Désignation	2005	2006	Part
Exonérations article 93 et 126 (ex art. 7 et 60)	2 836	5 740	52%
Exonérations article 94 et 126 (ex art. 7 et 60)	855	1 734	16%
Exonérations article 126 (ex art. 60)	173	169	2%
Total	3 864	7 643	70%
Total des dépenses fiscales T.V.A	8 294	11 122	

Le montant des dépenses fiscales relatives aux exonérations de T.V.A est de 7.643 millions DH en 2006, soit 70% des dépenses fiscales totales afférentes à cette taxe.

Les dépenses fiscales les plus importantes concernent les exonérations de T.V.A à l'intérieur et à l'importation et portent pour l'essentiel sur les produits de large consommation, soit un montant de 5740 millions DH en 2006 qui correspond à 52% des dépenses fiscales totales relatives à cette taxe.

b. Estimation des dépenses fiscales liées à l'application du taux de 7% au lieu de 10%

Tableau (32) : Estimation des dépenses liées à l'application du taux de 7% au lieu de 10%

En millions de Dirhams

Mesure incitative	2005	2006
Application du taux réduit de 7% avec droit à déduction sur le gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux.	542	580
Application du taux réduit de 7% avec droit à déduction sur les emballages non récupérables des produits pharmaceutiques ainsi que les produits et matières entrant dans leur fabrication.	137	144
Application du taux réduit de 7% avec droit à déduction sur le sucre raffiné ou aggloméré, y compris les vergeoises, les candis et les sirops de sucre pur non aromatisés ni colorés à l'exclusion de tous autres produits sucrés ne répondant pas à la définition ci-dessus.	335	352

Mesure incitative	2005	2006
Application du taux de 7% avec droit à déduction sur le péage pour emprunter les Autoroutes.	-	94
Application du taux de 7% sur l'importation du maïs, l'orge et les tourteaux destinés à la fabrication des aliments du bétail et des animaux de basse-cour.	-	71
Autres dépenses liées à l'application du taux de 7% au lieu de 10%	149	158
Total	1 163	1 399
Dépenses totales relatives à la T.V.A	8 294	11 122

Le montant global des dépenses fiscales afférentes à l'application du taux réduit de 7% est de l'ordre de 1.399 Millions DH en 2006, soit 12,6% des dépenses relatives à la T.V.A.

Les plus importantes dépenses fiscales résultent essentiellement de l'application du taux de 7% aux produits énergétiques (580 millions de Dirhams en 2006)

c. Estimations des dépenses fiscales liées à l'application du taux de 14% au lieu du taux de 20%

Tableau (33) : Estimation des dépenses liées à l'application de 14% avec droit à déduction.

En millions de Dirhams		
Mesure incitative	2005	2006
Application du taux de 14% avec droit à déduction sur les opérations d'entreprises de travaux immobiliers.	570	599
Application du taux de 14% avec droit à déduction sur les opérations de transport de voyageurs et de marchandises.	138	145

Mesure incitative	2005	2006
Application du taux de 14% avec droit à déduction sur le véhicule automobile pour le transport de marchandises dit « véhicule utilitaire léger économique » ainsi que le cyclomoteur dit « cyclomoteur économique » ainsi que tous les produits et matières entrant dans leur fabrication.	200	210
Application du taux de 14% avec droit à déduction sur l'énergie électrique.	290	304
Autres mesures liées à l'application de 14% avec droit à déduction.	111	154
Total	1 198	1 412
Dépenses totales relatives à la T.V.A	6 836	11 122

Les dépenses fiscales relatives à l'application du taux réduit de 14% sont de 1.412 millions DH en 2006 représentant ainsi 12,7% des dépenses fiscales relatives à la T.V.A.

Les plus importantes sont liées à l'application du taux de 14% aux opérations immobilières, à savoir 599 millions DH en 2006, soit 5,4% des dépenses fiscales relatives à la T.V.A.

d. Impacts économiques des taux réduits de T.V.A de 7% et de 14%¹

d-1 Impacts économiques du taux de TVA de 7% :

Les mesures dont les impacts économiques sont simulés se rapportent aux hydrocarbures, l'eau, la location des compteurs d'eau et d'électricité, certains produits agro-industriels (notamment le sucre), les produits pharmaceutiques et les opérations de crédit, ce qui représente 90% du montant des dépenses fiscales évaluées en matière de TVA.

Les résultats des simulations effectuées montrent que la taxation des produits et services au taux de 7% (au lieu du taux de 10%) a engendré une légère amélioration de la demande finale, grâce à la progression de la consommation des ménages de 0,2 point, une baisse des prix de 0,1 ; ce qui contribue à une croissance du PIB réel et de l'investissement de 0,1 point chacun. Ces effets sont toutefois ressentis de manière différente par les activités concernées, objet de la simulation.

Ainsi, la baisse du taux de TVA sur les hydrocarbures a pour effet d'améliorer la production du secteur énergétique de 0,2 point et l'emploi de 0,8 point.

De même, la baisse du taux de TVA sur l'eau a pour effet d'accroître la production agricole irriguée de 0,1 point et l'emploi de 0,2 point, ce qui entraîne une amélioration des conditions d'exploitation et d'approvisionnement des industries agroalimentaires dont la production et l'emploi s'améliorent respectivement de 0,1 et 0,3 point.

¹ Etude réalisée par la Direction des Etudes et des Prévisions Financières.

S'agissant du secteur financier, notamment bancaire, les effets de ces mesures sur les indicateurs d'activité de la branche s'avèrent faibles en raison de la transmission des effets de ces mesures à d'autres activités consommatrices de services financiers, en particulier sous forme de crédits.

Au niveau des échanges extérieurs, ces mesures ont entraîné une augmentation des importations plus importante que celle des exportations. Parallèlement, l'amélioration de la compétitivité des entreprises a généré un accroissement des flux d'exportations, ce qui a permis de contrebalancer les flux d'importations et de maintenir le compte courant de la balance des paiements pratiquement inchangé (-0,03 point).

S'agissant des finances publiques, l'effet net global de ces mesures est négatif, notamment sur l'épargne publique. De même, la hausse des recettes fiscales liée à l'augmentation de la production et des importations demeure largement inférieure au montant des dépenses fiscales.

Ainsi, même si les retombées économiques, notamment en termes de croissance et d'emploi, semblent permettre de compenser l'effet négatif sur les finances publiques, il n'en reste pas moins que les effets d'entraînement attendus des mesures adoptées sont de plus en plus faibles de telle sorte qu'à moyen terme, la nouvelle situation s'apparente avec celle de référence.

d.2. Effets économiques du taux de 14%

L'application du taux de 14% a contribué à l'amélioration de la croissance de 0,2 point, grâce à la baisse des prix à la consommation de 0,4 point, la hausse du pouvoir d'achat et de la consommation finale privée respectivement de 0,3 et 0,35 point et de l'investissement de 0,3 points.

Il est à préciser toutefois que les impacts de ces mesures sont ressentis différemment selon les branches d'activité économique. Ainsi, la baisse du taux de TVA sur les activités immobilières a pour effet d'améliorer la production et l'emploi du secteur respectivement de 0,5 et 0,9 point.

S'agissant des opérations de transport de voyageurs et de marchandises, notamment la branche « transport et communication », les effets correspondants se sont traduits par une amélioration de la production et de l'emploi respectivement de 0,3 et 0,5 point.

Quant aux industries agroalimentaires, les effets générés par ces mesures ont permis d'améliorer la production de 0,08 point et l'emploi de 0,32 point.

L'énergie électrique a, quant à elle, vu sa production s'améliorer de 0,1 point et l'emploi du secteur de 0,27 point.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, les mesures dérogatoires ont généré, à travers la hausse de la demande globale, des flux d'importations conséquents. Quant aux exportations, les flux additionnels enregistrés sont demeurés inférieurs à ceux des importations, ce qui s'est traduit par une légère dégradation du solde de la balance courant de 0,22 point.

Ainsi, même si les mesures dérogatoires se rapportant au taux de 14 % ont des impacts sur les divers aspects de l'activité économique, les retombées économiques ne sont pas suffisamment importantes et soutenues à moyen terme pour rendre le coût fiscal de ces mesures léger, voire nul, car l'effet net sur la situation des finances de l'Etat est important.

En définitive, les mesures dérogatoires ont des conséquences négatives sur l'assiette fiscale, un coût de gestion élevé et des incidences sur les entreprises opérant dans les activités concernées, à cause notamment de l'effet du butoir qui altère la neutralité de la T.V.A et se répercute dans les coûts de production. Il s'avère ainsi nécessaire de revoir ce système d'incitations et de poursuivre la réforme de la TVA pour en accroître le rendement, la neutralité et l'équité.

2. Estimations relatives à l'impôt sur le revenu

Tableau (34) : Evaluation de certaines dépenses fiscales liées à l'I.R

En millions de Dirhams

Mesure incitative	2005	2006
Exonération de l'I.R retenu à la source sur les intérêts perçus au titre des prêts consentis à l'État ou garantis par lui, au titre des dépôts en devises ou en dirhams convertibles et des prêts octroyés en devises pour une durée égale ou supérieure à dix ans.	286	301
Exonération de l'indemnité de stage mensuelle brute plafonnée à 6.000 dirhams pour une période allant du 1 ^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2010 versée au stagiaire, lauréat de l'enseignement supérieur ou de la formation professionnelle, recruté par les entreprises du secteur privé.	200	360
Déduction du montant du revenu brut imposable des remboursements en principal et intérêts des prêts relatifs au crédit foncier, au crédit à la construction et au crédit à l'hôtellerie obtenus pour l'acquisition de logements sociaux.	33	35
Abattement de 40% sur les Revenus fonciers bruts des immeubles (loués) pour le calcul du revenu net imposable.	140	147
Sous Total	659	843
Total des dépenses relatives à l'I.R	870	1 887

Les dépenses fiscales relatives à l'I.R qui ont fait l'objet d'estimation dans ce rapport totalisent un montant de 1.887 millions DH en 2006.

Les bénéficiaires de ces dépenses sont principalement :

- les agriculteurs en ce qui concerne l'exonération jusqu'au 31 décembre 2010 des bénéfices provenant des exploitations agricoles qui occasionne des dépenses estimées à 565 millions de dirhams (31% des dépenses au titre de l'I.R estimées en 2006).

- les ménages, essentiellement en ce qui concerne :
 - o l'exonération de l'indemnité mensuelle de stage ne dépassant pas 6.000 dirhams (19,5% des dépenses au titre de l'I.R évaluées en 2006 ;
 - o l'abattement de 40% sur les revenus fonciers (147 millions de Dirhams en 2006, soit 8% des dépenses totales estimées en matière d'I.R) ;
 - o la déduction de 10% du revenu global imposable des intérêts normaux pour l'acquisition ou la construction de logement à titre d'habitation principale (157 millions de Dirhams, soit 8,5% des dépenses totales estimées au titre du même impôt).
- les non résidents, notamment en ce qui concerne l'exonération de la retenue à la source sur les intérêts au titre des prêts consentis à l'Etat ou garantis par lui, ainsi que des dépôts en devises ou en dirhams convertibles.
-
-
-
-
-
-
-

3. Estimations relatives à l'impôt sur les sociétés

Tableau (35) : Estimation des dépenses liées à la provision pour investissement et à certaines exonérations et abattements

En millions DH.

Mesure incitative	2005	2006
Exonération des promoteurs immobiliers personnes morales qui réalisent, dans le cadre d'une convention conclue avec l'Etat, un programme de construction de 2.500 logements sociaux, étalé sur une période maximum de 5 ans.	346	291
Exonération totale de l'I.S pendant 5 ans et une réduction de 50% au-delà de cette période pour les entreprises exportatrices de produits ou de services qui réalisent dans l'année un chiffre d'affaires à l'exportation.	644	676
Exonération totale de l'I.S pendant 5 ans et une réduction de 50% au-delà de cette période des entreprises hôtelières pour la partie de la base imposable correspondant à leur chiffre d'affaires réalisé en devises dûment rapatriées.	-	179
Réduction de l'I.S de 50% pour les entreprises ayant leur domicile fiscal ou leur siège social dans la province de Tanger et y exerçant une activité principale.	335	352

Mesure incitative	2005	2006
Déduction des provisions pour investissement constituées dans la limite de 20% du bénéfice fiscal en vue de la réalisation d'investissement en biens d'équipement, matériels et outillages, et ce, dans la limite de 30% dudit investissement.	1 309	1 375
Abattements sur les plus values de cession des éléments d'actif constatées ou réalisées en cours ou en fin d'exploitation de : - 25% si le délai de possession est supérieur à 2 ans et inférieur ou égale à 4 ans ; - 50% si ce délai est supérieur à 4 ans.	663	506
Réduction de l'I.S de 10 % pour toute augmentation de capital réalisée par les P.M.E entre janvier 2005 et décembre 2006 par des apports en numéraire ou de créances en comptes courants d'associés.	200	210
Sous total	3 497	3 589
Total des dépenses relatives à l'I.S	3 744	3 921

Les plus importantes dépenses fiscales sont celles relatives à la constitution de la provision pour investissement, soit 1.375 millions de Dirhams en 2006 (35% des dépenses fiscales ayant fait l'objet d'évaluation en matière d'impôt sur les sociétés), suivie des entreprises qui réalisent dans l'année un chiffre d'affaires à l'exportation (801 millions DH en 2006) et des dépenses afférentes aux abattements sur plus-values de cession des éléments d'actif (506 millions de Dirhams en 2006).

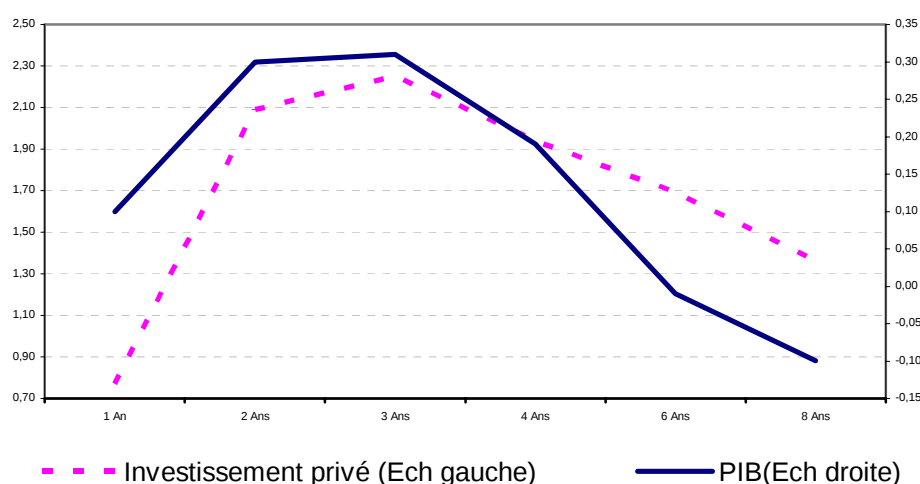
4. Effets économiques de la déduction de la provision pour investissement²

Parmi les mesures destinées à promouvoir l'investissement, la provision pour investissement constitue une des plus importantes. Son poids dans les dépenses fiscales relatives à l'I.S est également important puisqu'elle intervient pour près de 35 % des dépenses estimées en 2005.

Au niveau des finances publiques, le manque à gagner généré par cette mesure a été estimé à près de 7% des recettes de l'I.S en 2005, ce qui correspond à une aggravation du déficit budgétaire de 0,2 point du PIB.

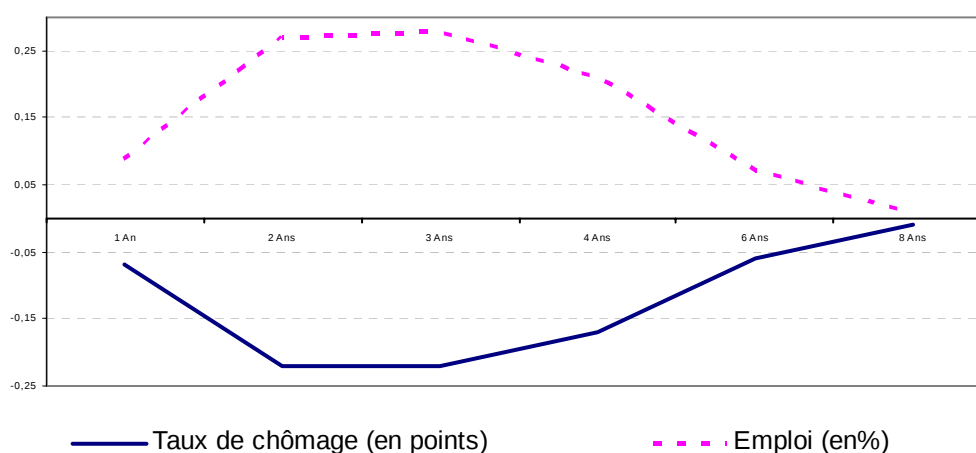
² Evaluation de la Direction des Etudes et des Prévisions Financières.

Figure (1): Effets sur l'investissement privé et le PIB



Selon les résultats de la simulation, les impacts de cette mesure se sont traduits par une progression de l'investissement de 1,7%, une croissance du PIB de 0,2%, une amélioration de l'emploi de 0,3 % à moyen terme, une augmentation des revenus des ménages de 0,3 % et de la consommation de 0,2 %.

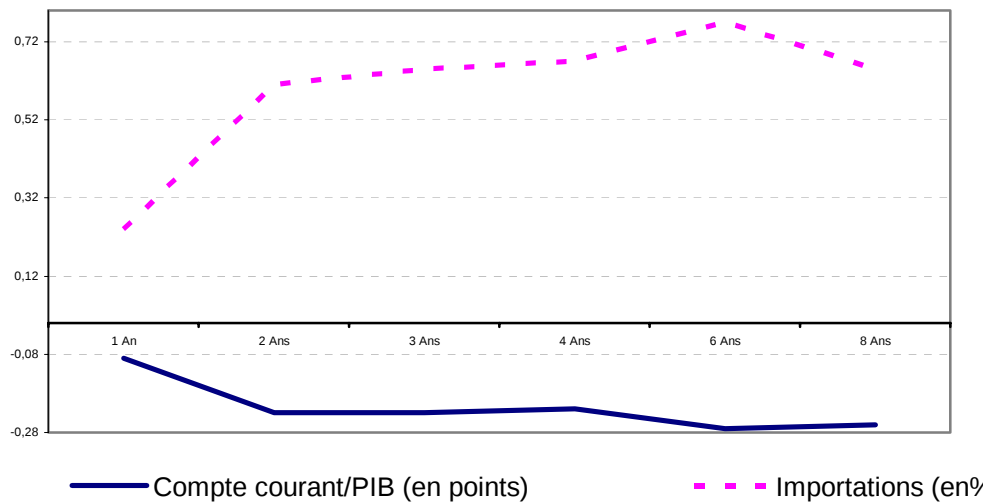
Figure (2) : Effets sur l'emploi et le chômage



Les effets induits par le multiplicateur ont été renforcés par l'effet accélérateur d'investissement et la consolidation de la consommation des ménages. Cependant, cet élan a été atténué par un recours plus important aux importations sous l'effet de la stimulation de la demande intérieure.

En effet, les importations ont augmenté de 0,6 % en moyenne tandis que les exportations n'ont pas suivi la même progression. La conséquence est une dégradation de la balance commerciale, ainsi que celle du compte courant de la balance des paiements estimée à 0,2 point du PIB comme on peut le constater à travers le graphique ci-dessus.

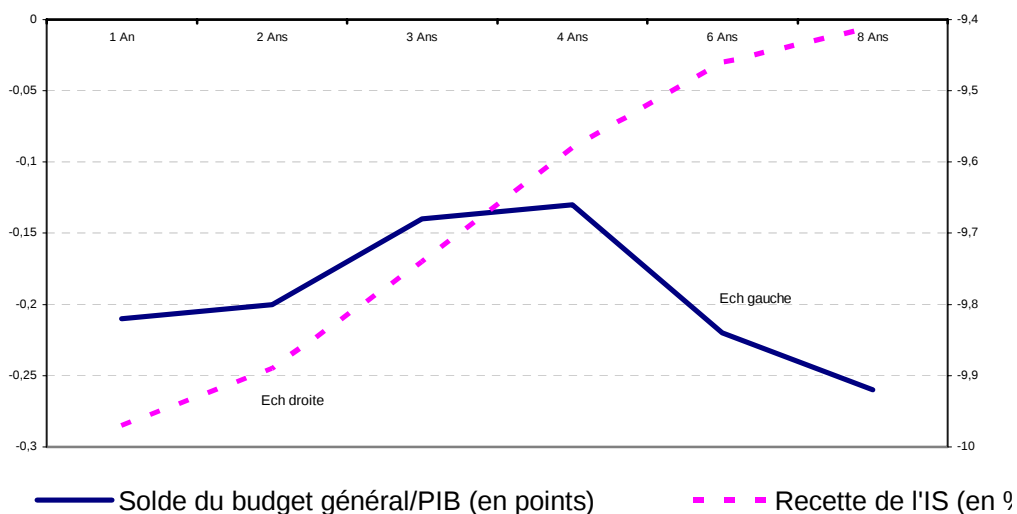
Figure (3) : Effets sur les comptes extérieurs



En conclusion, on remarque que les résultats de simulation font ressortir des impacts économiques à moyen terme (3-4 ans) qui s'effritent progressivement et deviennent insignifiants à long terme.

En définitive, l'amélioration du niveau d'activité à moyen terme n'a pas réussi à compenser, de manière conséquente, la dépense fiscale enregistrée et par là même, le déficit budgétaire. A long terme, celui-ci s'aggrave et devient supérieur au déficit de moyen terme, suite à la disparition du supplément de croissance et à l'essoufflement de l'effort d'investissement comme on peut le constater à travers le graphique suivant.

Figure (4) : Effets sur les recettes de l'I.S et le déficit global



Par ailleurs, outre les effets de long terme qui poussent à s'interroger sur le caractère pérenne de la mesure, il y a lieu de souligner que cette mesure

profite essentiellement aux grandes entreprises organisées. Or, le système productif national, nécessite le soutien aux PME et l'encouragement de l'investissement à travers la création d'entreprises nouvelles, objectifs que ne ciblent pas cette mesure dérogatoire.

